

*senatus* avec une iconographie allégorique spécifique. La cité, surtout nouvelle, ou installée sur de nouvelles bases institutionnelles, peut authentifier son statut et ses prérogatives de diverses façons, par exemple par des marques de fabriques au nom de magistrats. C'est à cette catégorie très particulière d'inscriptions sur briques et tuiles que s'intéresse Monique Dondin-Payre : sceau de collectivité au nom de la *res publica*, duumvirs, quinquennaux, qui agissent en quelque sorte comme magistrats délégués ou mandatés, liés à l'émergence des entités civiques dans le contexte de la mainmise romaine sur l'Italie à la fin de la République. *In cauda venenum...* Comme nous l'avions d'emblée souligné, Frederick Naerebout porte la contradiction et met en cause la validité même du concept « intégration », contestant au passage ce qu'il appelle l'idée sous-jacente d'une *success story*, la vision simplificatrice de processus très complexes, la liaison implicite avec un autre concept tout aussi contestable, celui de romanisation, l'absence de *theoretical background...* pour valoriser un autre concept ethno-culturel celui-là, celui de l'acculturation, ce qui, me semble-t-il, n'est pas vraiment original. Dès les années soixante, Herkovits cassait la dialectique dominant / dominé au profit de l'acculturation. Depuis, on a fait mieux et l'interculturalité balise nos travaux depuis un demi-siècle, avec les dérapages que l'on sait, et qu'Herkovits n'avait pas prévu, l'instrumentalisation par des courants nationalistes contemporains en progression constante, de la résistance ethnique « identitaire » face à des cultures « dominantes » pas toujours très bien identifiées et considérées comme aliénantes. « The Key », pour Naerebout, c'est la « dynamic culture contact », et l'organisation par Rome de la diversité dans une « increased connectivity » pour aboutir à un « Empire as a big machine designed [...] to facilitate movement of people, and thus culture contact and acculturation ». Je ne sais pas si c'est vraiment ainsi qu'Auguste concevait la *Pax Romana*, mais l'idée de Naerebout est belle. J'ai aussi un souci avec les « local cultures integrated into the culture of the migrants », à savoir soldats, commerçants et officiels. Mais qui sont les « migrants » dominateurs dans les cités des Trévires, des Tongres ou des Nerviens, là où, comme ailleurs dans les *civitates* des provinces nord-occidentales, les magistratures sont exercées par les élites locales depuis Auguste ? Là encore, le problème est trop complexe pour être liquidé en quelques sentences qui se veulent provocantes. En fait, les dynamiques interculturelles prônées comme une « impératif catégorique » par Naerebout sont parfaitement mises en œuvre dans la plupart des exposés du volume. Fil conducteur, l'intégration y apparaît tantôt comme une contrainte liée à une conquête militaire et à un programme impérialiste conscient et très organisé, souvent aussi comme une adhésion recherchée, qui l'était parfois déjà avant la conquête, et qui l'est encore après. Le concept d'intégration, comme celui de romanisation, est un élément de mesure et, dans ce volume d'une grande richesse, un fil conducteur qui ouvre les horizons interprétatifs les plus larges.

Georges RAEPSAET

Monique DONDIN-PAYRE (dir.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain*. Bordeaux, Ausonius Éditions, 2011. 1 vol., 379 p., 16 fig., 65 tab. (SCRIPTA ANTIQUA, 36). Prix : 30 €. ISBN 978-2-35613-051-8. ISSN : 1298-1990.

Les articles rassemblés dans ce volume donnent la juste mesure de l'importance de l'influence romaine, et plus particulièrement de la diffusion de la citoyenneté romaine, sur l'évolution de l'onomastique dans les provinces, aussi bien avant l'édit de Caracalla qu'après. Leur grand intérêt réside dans le fait qu'ils touchent à la fois des aspects historiques, archéologiques ou linguistiques, permettant d'approcher plus globalement le concept de romanisation. Comme Monique Dondin-Payre signale dans son avant-propos qu'il est insensé d'envisager l'onomastique globalement, les différentes contributions concernent toujours un cadre géographique particulier de l'Empire romain. Après une introduction très utile, rappelant l'histoire de l'onomastique romaine, mais également quelques notions importantes relatives au système nominal, notamment au regard du statut juridique des personnes, arrivent deux volumineux articles de Dan Dana, *L'impact de l'onomastique latine sur les onomastiques indigènes dans l'espace thrace* (p. 37-87) et de Milagros Navarro Caballero, Joaquín Gorrochategui et José María Vallejo Ruiz, *L'onomastique celtibère : de la dénomination indigène à la dénomination romaine* (p. 89-175). Dans le premier, l'espace géographique couvert est relativement étendu, puisque l'étude porte aussi bien sur les provinces de Thrace que de Mésies Inférieure et Supérieure, Dacie, Macédoine et Bithynie. Les personnes se revendiquant d'origine thrace, en particulier les militaires, sont également pris en compte. Au terme de son analyse, D. Dana fait le point sur les exemples de translittération, de noms thraces latinisés, les ethniques, les noms d'assonance thraces ou encore les *supernomina*, pour arriver à la conclusion que l'espace thrace se montre moins influencé par l'onomastique latine que les provinces occidentales. Le deuxième article, sur l'onomastique celtibère, montre qu'il convient d'observer d'importantes différences de pratiques, d'une part entre les parties orientales et occidentales de l'Ibérie, d'autre part entre les périodes républicaine et impériale. Un point important à retenir pour ces régions réside dans le fait que les indigènes recouraient à la polyonymie : un nom suivi de la mention d'une organisation suprafamiliale au génitif pluriel et, de plus en plus avec le temps, de la filiation en ajoutant, à l'extérieur de la cité, l'origine. Les articles suivants sont généralement plus courts. Monique Dondin-Payre propose une contribution sur *La diffusion des processus d'adaptation onomastique : comparaison entre les Gaules et l'Afrique* (p. 177-196), en arrivant à la conclusion que les phénomènes d'adaptation de l'onomastique pérégrine à la nomenclature citoyenne sont relativement similaires en Gaule et en Afrique, alors qu'on a longtemps voulu y trouver des spécificités locales. Élisabeth Deniaux aborde ensuite brièvement *l'Onomastique romaine et l'identité indigène en Illyrie du Sud et en Épire* (p. 197-202), en montrant comment, ces régions d'abord très hellénisées, ont vu une parfaite romanisation des noms de leurs habitants durant la période impériale romaine. Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier présente *Les noms germaniques : adaptation et latinisation de l'onomastique en Gaule Belgique et Germanie Inférieure* (p. 203-234), où elle choisit de mettre en évidence quelques spécificités relatives aux cités de ces provinces. Elle y établit les proportions de noms d'origine germanique, par rapport aux noms d'origine celtique ou latine. Il en ressort généralement une faible proportion de noms d'origine germanique ; les populations indigènes adoptent des nomenclatures plus qu'elles n'en créent, sauf lorsqu'elles adoptent abondamment des gentilices en *-inius*. Monique Dondin-Payre expose ensuite quelques *Éléments celtiques dans l'onomastique de Gaule centrale* (p. 235-251), puis Athanase D.

Rizakis traite de *La diffusion des processus d'adaptation onomastique : les Aurelii dans les provinces orientales de l'Empire* (p. 253-262) ; le cas de la Thrace est à nouveau ici abordé. L'auteur montre qu'après 212, le pourcentage des *Aurelii* varie dans la documentation disponible : le nombre de nouveaux citoyens est évidemment plus important dans les régions où la romanisation avait précédemment moins bien progressé. La communication suivante, d'Anthony R. Birley, est conçue en anglais, mais présente un résumé en français : *Nouveaux et anciens noms de la garnison de Vindolanda, Bretagne : identité et brassage ethnique* (p. 263-274). Il s'avère que la plupart des noms renseignés dans les tablettes sont uniques, qu'ils soient latins ou celtiques, plus rarement germaniques ou grecs. Plusieurs officiers portent un gentilice et un surnom, et un seul les *tria nomina*. La fin du volume est consacrée à la conclusion de Monique Dondin-Payre, à quelques définitions, abréviations, à une importante bibliographie générale, aux tables et aux différents *indices*. Cet ouvrage est essentiellement destiné aux spécialistes en onomastique, qu'ils soient historiens, linguistes ou archéologues, même si un travail pédagogique a été réalisé en sériant les concepts plus compliqués, assez nombreux dans ce domaine. Les étudiants ou un public plus large ne devront donc pas se décourager à l'approche du vocabulaire propre à cette spécialisation, encore trop souvent négligée par les chercheurs de l'Antiquité.

David COLLING

David J. BREEZE, *The Frontiers of Imperial Rome*. Pen & Sword, Barnsley, 2011. 1 vol., 224 p., 48 ill., 28 pl. (Coll. PEN & SWORD MILITARY). Prix : 25 £. ISBN 978-1848844278.

L'étude des frontières de la Rome impériale représente, pour David J. Breeze, des années de recherches, notamment lorsqu'il était professeur des universités de Durham, Édimbourg et Newcastle. Cet ouvrage se place d'ailleurs dans le sillage d'initiatives précédentes, dont certaines de grande ampleur, comme le projet européen Culture 2000, dans le cadre duquel il édita, avec Sonja Jilek, un ouvrage consacré à la constitution d'un réseau de sites archéologiques relatifs aux frontières de l'Empire romain. Ce projet permit à des spécialistes provenant des différents pays traversés par le *limes* de contribuer à la création d'outils promotionnels destinés à un large public, tels que la création d'un label ou d'un site web. La composition du présent ouvrage est tributaire de ces recherches et projets précédents. Ainsi, le spécialiste appréciera la rigueur et l'actualité des références. Et le grand public bénéficiera d'*indices* commodes, de tableaux de balises chronologiques, de listes de sites à visiter dans les différents pays traversés par le *limes*, de photos et de plans explicites. Le langage adopté est d'ailleurs accessible tant aux étudiants qu'à un large public ; ce dernier appréciera d'ailleurs sans doute davantage cet ouvrage que les spécialistes, qui pourraient peut-être parfois lui reprocher de préférer la clarté à la précision. Le livre est divisé en trois parties et vingt chapitres. La première partie est consacrée aux sources. Parmi celles-ci, une bonne place est évidemment accordée aux frontières elles-mêmes, mais également aux sources littéraires, épigraphiques et archéologiques. Dans sa deuxième partie, l'auteur passe en revue les différents types de frontières, qu'elles soient naturelles (rivières, déserts, montagnes, mers, forêts) ou qu'elles soient artifi-